



## Fondation de prévoyance « PACT »

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20

www.ccb.ch

CCP 12-4493-3

Tél. direct : 022 949 19 89

Réf. : 021/CdM/

Genève, le 21 juin 2023

### Siège au Conseil de Fondation pour la période échéant au 31 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Votre entreprise est membre de la Fondation de prévoyance PACT. Nous vous informons qu'une place pour représenter les assurés s'est libérée au sein du Conseil de Fondation.

Le Conseil de Fondation assume la responsabilité de l'organisation, de la planification, de la gestion et du contrôle de l'institution de prévoyance. Il est composé de trois représentants des employeurs et de trois représentants des assurés, conformément à l'art.51 de la LPP.

Les exigences réglementaires suivantes doivent être satisfaites pour être éligible:

- être âgé de 25 ans au moins;
- avoir une durée d'affiliation à la Fondation d'au moins 3 ans;
- être occupé dans l'entreprise à 50% au minimum;
- ne pas être indépendant ou détenteur d'une part du capital dans la société.

A titre d'information, il est important de prendre note que le Conseil de Fondation PACT se réunit au moins 2 à 3 fois par année.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce courrier à vos collaborateurs administratifs. Si un(e) employé(e) de votre entreprise souhaite être candidat(e), nous vous saurions gré de l'inscrire sur la liste ci-jointe.

Nous vous prions de nous retourner cette liste dûment remplie et signée, **avant le 31 août 2023**.

Madame de Matos, responsable du département Prestations se tient à votre entière disposition pour toute question au numéro suivant 022 949 19 89 ou par courriel à l'adresse e-mail suivante : [pact@ccb.ch](mailto:pact@ccb.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fondation de prévoyance PACT

Carla De Matos  
Responsable Prestations

**Annexe mentionnée**

# Fondation de prévoyance « PACT »

Fondation de prévoyance PACT  
Rue de Malatrex 14  
1201 Genève

## LISTE DES CANDIDATS

Représentant des assurés au Conseil de Fondation pour la période du  
1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025

\*\*\*\*\*

Pour être éligible, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 25 ans au moins;
- avoir une durée d'affiliation à la Fondation d'au moins 3 ans;
- être occupé dans l'entreprise à 50% au minimum;
- ne pas être indépendant ou détenteur d'une part du capital dans la société.

\*\*\*\*\*

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Genève, le

Timbre et signature de  
l'entreprise :

Liste à retourner à l'administration de la Fondation de prévoyance PACT  
**avant le 31 août 2023** à l'adresse e-mail suivante : [pact@ccb.ch](mailto:pact@ccb.ch)